

« pays du Dauphiné ; en tirant dudit lac d'Oysel, à l'endroit
 « de certains foussez anciens qui viennent frapper jusques
 « audict lac au travers du Rosne, à certaine vieille muraille,
 « où souloit avoir une grange, comme on dit ; laquelle
 « grange on appelloit la grange de Marignolles, qui estoit des
 « appartenances de l'ospital Sainte-Catherine de Lyon : et
 « aussi tirant entre les deux justices ou fourches patibu-
 « laires de Lyon et de Bresse, qui sont entre Rosne et
 « Soone près l'une de l'autre, et l'une en Lyonnaise, l'autre en
 « Bresse et dudit lac d'Oysel nous transportasmes... tirant
 « tout droit au lieu appelé le Moncelet (1) qui est une petite
 « motte de terre, estant joignant un chemin par lequel on
 « va de Lyon à Ville-Urbane ; et dudit lieu du Moncelet
 « nous transportasmes en tirant tout droit à ung carrefour où
 « souloit avoir une croix de bois, ainsi que aucuns... ont
 « deppoué et lui avoir veue, où encore appert certaine pierre
 « et terre où ils dyent laditte croix avoir été autrefois plan-
 « tée et affichée, vulgamment appelée la Croix de Symen-
 « dres ; et dudit carrefour nous transportasmes par le che-
 « min par lequel on va de Lyon à Genas jusques au boys de
 « Monchal et dudit chemin par ung autre petit chemin tra-
 « versant le hault desdits boys de Monchal et tirant à un
 « carrefour estant au chemin par lequel l'on va de Lyon à
 « Braon, appelé ledit carrefour le Rempaut de (2) Chassignes
 « ouquel a une croix de bois estant en ung buisson ; et,

(1) Cette motte de terre, vraisemblablement artificielle, devait être, soit un tumulus, soit une poipe élevée pour quelque château détruit depuis longtemps.

(2) Rempaut pour Rameau, c'est-à-dire buis. Le buis dont il est question doit avoir été le « buisson » où était plantée la croix et que ses dimensions rendaient sans doute remarquable.